



Morainvilliers - Bures

Ecole Maternelle De Bures

Place du Château
78630 MORAINVILLIERS
☎ 01 39 75 31 70

✉ 0781959f@ac-versailles.fr

Procès-Verbal du Conseil d'école

du mardi 11 février 2014

Deuxième séance ordinaire

Le conseil d'école a eu lieu le mardi 11 février 2014 dans l'enceinte de l'école maternelle de Bures, à Morainvilliers. Madame Fougeray, directrice, ouvre la séance à 17h. Madame Ségui, enseignante, est désignée comme secrétaire.

MEMBRES DU CONSEIL

ETAIENT PRÉSENTES

- Madame Capitaine - Représentante des parents d'élèves
- Madame Crozet- Responsable des Affaires scolaires
- Madame Dupuis - Représentante des parents d'élèves
- Madame Fougeray – Directrice et enseignante
- Madame Lafarge - Représentante des parents d'élèves
- Madame Pike – Elue
- Madame Ségui - Enseignante
- Madame Seheux – Représentante des parents d'élèves

ABSENTES EXCUSÉES

- Madame Deveze – Maire de Bures-Morainvilliers
- Madame Granger – Direction Générale de Services – Mairie de Bures-Morainvilliers
- Madame Lefebvre - Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame Morvan – Psychologue scolaire

POINT 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

POINT SUR LES EFFECTIFS

Pour cette année, les effectifs restent inchangés. Il y a 50 enfants inscrits dans l'école répartis comme suit : 25 petits, 10 moyens et 15 grands, dans une classe de PS/MS et une classe de PS/GS.

Pour la rentrée, les effectifs seront, à un ou deux élèves près, de 10 GS, 25 MS, et l'on peut estimer, pour le moment, entre 5 et 10 les inscriptions de PS. Il n'y aura donc pas de suppression ni de création de classe.

DEMANDE D'ATSEM SUPPLEMENTAIRE

Depuis le début de l'année l'école maternelle bénéficie de l'aide d'une ATSEM à plein temps et d'une deuxième ATSEM le jeudi et vendredi. L'équipe enseignante a obtenu de la mairie une aide supplémentaire de 2h30 les lundis et mardis après-midi pour le dortoir. Cette aide n'étant pas suffisante, la demande de deux ATSEM à plein temps sur l'école a été réitérée auprès de la mairie. Après passage devant la commission du personnel, la demande n'a pas pu aboutir. De ce fait, l'ensemble des parents de l'école a écrit au Maire afin de lui faire part de son inquiétude face au manque de personnel.

A la suite de ces demandes, Madame Capitaine, Madame Dupuis et les enseignantes de l'école ont été reçues le 28 janvier par Mme Deveze et Mme Crozet. Nous avons pu expliquer en détails les conséquences

du manque de personnel au quotidien dans l'école. Madame le Maire a pris le temps de nous écouter et a entendu nos arguments. Elle nous assure créer un deuxième poste à plein temps sur l'école en septembre 2014 mais ne peut répondre à notre demande d'ici la fin de l'année scolaire.

LIVRET DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

Le livret a été validé par Madame Lefevre, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Carrières sous Poissy. Il est donc mis en place pour l'ensemble des élèves dès cette année. L'équipe enseignante encourage les parents à prendre rendez-vous avec elle à chaque rendu de livret.

PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est écrit pour trois ans. Il devait être renouvelé cette année. Afin d'être en corrélation avec le changement de rythmes, son écriture est repoussée à l'année prochaine. Un bilan des trois années passées doit être rendu à notre Inspectrice de circonscription.

POINT 2 : BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

PHOTOGRAPHE

Un bénéfice de 30 % est fait par l'OCCE sur les ventes de photos individuelles et de classe. Cette année il a été de 360,62 euros.

MARCHÉ DE NOËL

Un bénéfice de 544,55 euros a été fait lors du marché de Noël grâce aux ventes de gâteaux, boissons et objets. L'importance de la recette s'explique par le nombre d'objets à vendre, 4 par enfants. L'année prochaine l'équipe envisage de ne fabriquer que 3 objets, et de vendre un objet type sac de courses ou tablier avec un dessin par enfant de l'école. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont investis dans cet événement, les mamans déléguées qui ont décoré la salle et la mairie qui nous a prêté la salle de loisirs.

DEPENSES ENGAGEES EN 2014

Les bénéfices faits ont permis à l'école d'investir dans des vélos et trottinettes, et d'organiser deux sorties : la Cité des Sciences en avril et le Jardin d'Acclimatation en mai.

LES CHOCOLATS DE PAQUES

Cette année, l'école participe à l'opération « Chocolats de Pâques » par le biais d'INITIATIVES. L'école propose aux parents de commander des ballotins de chocolat, les bénéfices de cette vente seront au profit de la coopérative. L'avantage de cette opération est qu'il n'y a pas de perte pour la coopérative scolaire, l'école ne paie que les chocolats commandés.

Nous nous y sommes pris un petit peu tôt dans l'année pour passer commande auprès des familles. L'opération est donc prolongée jusqu'au début mars.

POINT 3 : PROJETS

BILAN CHORALE DE NOËL

Les parents ont été satisfaits et enthousiastes. La salle était appropriée pour le spectacle et la vente. Nous remercions de nouveau la Mairie de nous avoir fait bénéficier des locaux. L'année prochaine nous demanderons les panneaux grillagés qui permettent de décorer plus facilement la salle.

BILAN GALETTE

L'organisation dans la salle de la garderie était très bien. Pour l'année prochaine, il faudra rappeler aux parents que seuls les grands-parents sont invités à prendre la galette avec les enfants.

CARNAVAL

Il aura lieu le 5 avril. Une réunion doit être fixée après les vacances de février avec la mairie et les autres écoles pour organiser l'évènement.

Cette année l'école maternelle de Bures fait le bonhomme Carnaval et une affiche par classe doit être réalisée pour informer les habitants de Morainvilliers-Bures.

SORTIES PÉDAGOGIQUES

Pour plus de sécurité, nous aimerions avoir un accompagnateur pour 5 enfants. Les parents délégués ajoutent qu'il serait judicieux que les élèves aient un signe distinctif permettant de les retrouver visuellement très rapidement. Une chasuble de couleur vive pourrait être appropriée. Si les prix sont trop élevés les mamans proposent de les fabriquer.

Le Jardin d'Acclimatation

La sortie au Jardin d'Acclimatation aura lieu le 22 mai 2014. En plus de deux manèges, les enfants participeront à un atelier :

- « Graines voyageuses » de 10h à 11h pour les petits.
- « Le petit Apothicaire » de 11h30 à 12h30 pour les moyens/grands.

La Cité des Sciences

Le 3 avril 2014, les enfants se rendront à la Cité des Sciences à Paris. Ils évolueront d'abord sur les parcours libres en autonomie. Nous déjeunerons ensuite sous une aire couverte. Dans l'après-midi, ils participeront à l'atelier « Miel et Pain d'épices ».

LE FESTIVAL DU LIVRE

Il aura lieu pendant la semaine du 24 au 28 mars. Il y aura une ouverture « nocturne » le jeudi jusqu'à 18h. La salle étant petite, il faudra penser à demander des bancs pour la présentation des livres à la mairie.

LA KERMESSE

Elle devait se dérouler le 26 juin mais est avancée au 13 juin. En effet, la kermesse de Morainvilliers se déroulant le 26, il y aurait eu des problèmes de matériel.

Une réunion est à prévoir pour l'organisation avec l'élémentaire. Le mot de procuration s'il y a une tombola est à donner très rapidement aux parents.

POINT 4 : SECURITE ET EQUIPEMENTS

EXERCICE DE SECURITE N°2

Il s'est déroulé sans encombre, nous avons mis 1min 05 à sortir de l'école et à faire l'appel. L'alarme doit être vérifiée par le service technique, elle est peu audible quand les salles sont fermées. Il faut également qu'un extincteur soit changé puisqu'il a été vidé lors de l'effraction dans l'école.

DEMANDE D'EQUIPEMENTS A LA MAIRIE

- Une armoire de type lingère pour ranger le linge de change et les draps. Elle a été commandée mais n'est pas encore installée. (*Information post conseil : l'armoire sera installée mercredi 5 mars*)
- Des distributeurs de savon dans les toilettes pour les enfants.
- Des distributeurs de papier toilette. Mme Pike et les parents délégués expliquent à l'équipe enseignante qu'une demande a été faite pour les enlever les années précédentes parce que les enfants mettaient les rouleaux dans les toilettes. La directrice répond que le distributeur actuel n'est pas adapté aux enfants, il oblige les enfants à se lever quand ils ont oublié de prendre du papier, il est placé haut et est difficile à faire fonctionner. Il pourrait être intéressant de penser à des distributeurs 'feuille à feuille' à côté de chaque toilette.
- Un antivirus pour l'ordinateur du bureau : des spams et des fenêtres inappropriées s'ouvrent de façon intempestive.
- Le potager : Les enseignantes demandent si le service technique peut refaire les allées de terre pour que l'on puisse faire les plantations avec les enfants. (*Information post conseil : le service technique travaille en ce moment même sur les allées*)
- Meuble de rangement pour grandes feuilles : les grandes feuilles de dessin et papier affiche s'abîment et sont difficilement accessibles dans la réserve. Mme Pike répond qu'il faut envoyer les références à la mairie pour qu'ils puissent étudier la demande.
- Le portail de la cour n'a pas été réparé. Un des gonds est complètement dessoudé. Il devait être réparé en décembre.
- L'équipe n'a pas la clé du petit portail vert menant de la cour au petit jardin attenant à la cour. Les enfants envoient régulièrement des ballons derrière le grillage qu'il n'est pas facile d'aller récupérer. (*Information post conseil : le service technique a fourni les clés à l'école*).
- Une alarme : l'école ayant déjà été visitée, une alarme pourrait être dissuasive et protéger le matériel scolaire.

POINT 5 : QUESTIONS DIVERSES

CANTINE

L'équipe enseignante tient à rappeler qu'il n'y a que deux personnes pour emmener entre 30 et 35 enfants à la cantine, puis pour s'en occuper sur place. Fatima est venue aider les deux ATSEM le jeudi et le vendredi. Cette solution est très efficace. Nous ne savons pas si elle est ou non définitive.

BILAN DES FICHES DE COMPORTEMENT

Les enseignants demandent l'avis des parents sur les fiches de comportement. Les parents délégués voulaient eux aussi aborder ce sujet. Il semblerait que la majorité des parents soit satisfaite par ce système

mis en place et qui leur permet de savoir de façon concrète comment s'est déroulée la semaine de leur enfant.

Néanmoins, les parents se posent la question du bilan qui est fait à l'enfant quand la fiche lui est rendue tous les vendredis et de quelle façon cette fiche est remplie. Mme Ségui et Mme Fougeray répondent que la fiche est remplie au fur et à mesure de la semaine, toujours devant l'enfant. Quand la fiche est rendue le vendredi il est rappelé aux enfants le déroulement de leur semaine. Il s'agit d'un moment pendant lequel les enfants sont encouragés à continuer si le bilan est positif ou à être plus attentifs à leur comportement la semaine suivante si, au contraire le bilan a été plus mitigé.

Certains enfants ont chaque semaine une fiche bilan sur laquelle apparaît un ou plusieurs problèmes de comportement. Les parents délégués veulent aussi connaître les effets que cela peut avoir sur l'enfant. Les enseignantes répondent que la tolérance n'est pas la même pour un enfant qui a du mal à se tenir correctement, à ne pas embêter les autres que pour un enfant qui est toujours calme. Il est néanmoins important que les règles soient les mêmes pour tout le monde et le devenir élève est une partie essentielle des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant qui a des difficultés à se tenir correctement en classe ou dans la cour a besoin d'avoir les mêmes règles que ses autres camarades. Ce sera le cas dans le reste de sa scolarité. Il sera évidemment encouragé dès qu'il fait des efforts de comportement.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Mme Pike transmet au conseil, sur la demande de Mme Martin, les derniers changements sur les horaires de l'année prochaine.

La mairie souhaite proposer les trois heures de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sur la semaine comme suit :

- ¼ d'heure le midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- 1 heure le lundi et 1 heure le vendredi après-midi.